

Les points marquants sont :

- La désignation de deux responsables par département pour la gestion et la formation des officiels de natation course ;
- La gestion des officiels C et B de natation course est confiée aux départements, la région gère les officiels A ;
- La mise en place d'une numérotation commune pour les cartes d'officiel ;
- L'uniformisation de la formation ;
- L'établissement d'un listing régional des officiels de natation course.

Serge précise qu'il a de grandes difficultés pour obtenir les informations de la part des responsables départementaux (hormis pour le 18 et le 28) notamment les feuilles de jury. Il essaie de mettre en place un trombinoscope des officiels A de la région.

Prochainement, il va se pencher sur les autres disciplines :

- la natation synchronisée possède une liste d'officiel à jour ;
- pour l'eau libre, il a constaté que les officiels formés en 2007 n'apparaissent pas dans le listing fédéral.

Miche SAUGET lui demande s'il possède les informations concernant les listes FFN. Réponse affirmative de Serge.

Olivier DUPAS informe le comité que la région CENTRE sera région pilote pour le logiciel de gestion des officiels. Ce logiciel sera en relation avec EXTRANAT POCKET. Cette gestion devrait être prête pour la rentrée 2013. Il précise que l'application permettra l'édition d'attestation mais pas la gestion des cartes.

Concernant la présence des officiels aux compétitions, Serge demande des précisions concernant la notion d'officiel sur la feuille de jury. Il ne partage pas la position prise par le bureau directeur. Après débat, le comité directeur décide que toute personne inscrite sur la feuille de jury est considérée comme « officiel » car utile au bon déroulement de la compétition. Les amendes pour non présentation d'officiel à une compétition sont maintenant effectives.

Plusieurs membres du comité indiquent que parfois des officiels se présentent mais ne sont pas retenus. Olivier DUPAS propose que soit rajoutée la notion d'officiel réserviste sur la feuille de jury.

Patrick GIMONET demande si l'engagement en ligne d'un officiel est toujours prévu dans le futur logiciel. Olivier DUPAS répond que c'est bien prévu comme pour la natation synchronisée.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION NATATION COURSE

Christophe CLEUZIOU, Président de la commission, indique que celle-ci s'est réunie pour la première fois le 13 février 2013 et a fait l'objet d'un compte rendu qu'il parcourt en séance.

Un bilan des compétitions a été fait. :

- beaucoup de monde aux interrégionaux de RENNES mais ils n'ont pas été les pires organisés en France. Michel SAUGET indique que des décisions ont été prises pour pallier ce problème : les temps de qualification seront durcis, les nouvelles grilles seront distribuées lors des N2 à GRAND COURONNE.
- concernant les interclubs benjamins, la commission sportive a pris conscience de leurs durées trop longues et propose de les organiser sur deux plots géographiques la saison prochaine. Accord du comité directeur.
- pour les interclubs toutes catégories, la commission sportive propose de ne retenir que seize équipes qualifiées. En revanche, les équipes 3 peuvent être sélectionnées si elles sont dans le top 16. L'engagement de cette troisième équipe reste à l'initiative du club qui doit prendre sa décision avant le 1^{er} octobre.
- pas d'observations particulières à noter concernant les interclubs minimes.
- pour le meeting régional à BLOIS (première étape), il y a eu beaucoup de difficultés rencontrées dans sa mise en œuvre dues à un règlement jugé peu compréhensible. La commission sportive propose de revenir à une organisation plus classique pour le prochain meeting à VERNOUILLET même si elle a conscience qu'elle sera banale et loin de l'objectif recherché. Le comité directeur entérine cette proposition mais demande à la commission sportive de réfléchir à une solution novatrice pour la saison prochaine.

Olivier DUPAS fait observer que les championnats régionaux à SARAN étaient une réelle confrontation.

Le collectif régional fonctionne bien. La commission sportive constate un trop grand nombre de nageurs (33 aujourd'hui) capables d'y accéder. Elle réfléchit à en limiter le nombre.

Sylvie LE NOACH informe le comité qu'à priori, il n'y aura qu'une équipe fille minime et qu'une équipe garçon minime engagées à la coupe de France des régions.

Un point de situation a été fait par Sylvie LE NOACH concernant les tests du PASS COMPETITION. Elle constate que certains départements ne respectent pas correctement les règles. Elle a donc proposé en commission sportive de les organiser au niveau régional mais cette proposition n'a pas fait l'unanimité. Patrick GASTOU intervient pour demander à être très vigilant car les remontées nationales sont inquiétantes. Il rappelle que l'organisation des tests ENF doit être la plus conviviale possible. Le comité directeur maintient le fonctionnement actuel et demande à Sylvie LE NOACH d'organiser un recyclage des responsables régionaux des tests ENF.

Christophe CLEUZIOU aborde l'élaboration de la plaquette régionale. Celle-ci a pour but de mettre en avant les structures régionales d'entraînement. Cécile DUCHATEAU attend des directives pour l'élaboration de cette plaquette. Michel SAUGET propose que le bureau directeur se charge de les lui donner en incluant toutes les disciplines.

Christophe CLEUZIOU termine son intervention en soulevant la problématique du choix des dates pour les N2 d'été qui se superposent à celles retenues par l'éducation nationale pour organiser le brevet des collèges. Michel SAUGET indique que la commission fédérale a été sollicitée à ce sujet et a néanmoins décidé de maintenir le calendrier arguant que cela concernait peu de monde.

NATATION ESTIVALE (ajouté à l'ordre du jour par le président)

Jacques TISSOT parcourt le compte rendu établi à la suite de la première réunion de la commission. Le compte rendu est entériné par le comité directeur.

Sylvie LE NOACH informe qu'une formation d'officiel A d'EAU LIBRE est prévue avec l'ERFAN en avril ou mai 2013.

La FFN met en place une coupe de France des régions d'eau libre qui aura lieu en même temps que la neuvième étape d'eau libre le 8 juin 2013 à CANET EN ROUSSILLON. Sylvie LE NOACH propose d'engager une équipe mixte régionale composée de 4 nageurs (minimes et cadets). Une réflexion est en cours pour définir les modalités de sélection. Le comité directeur donne son aval et confie au bureau directeur le soin de décider.

PROGRAMME SPORTIF NATATION SYNCHRONISEE

Michèle ROUILLY, Présidente de la commission de natation synchronisée, annonce que pour cette saison tout va bien et qu'elle est déjà en préparation du programme sportif de la saison prochaine. La commission s'est réunie le 20 novembre 2012 et a fait l'objet d'un compte rendu.

Depuis, un stage de natation synchronisée a été organisé en mars par Anne-Laure BOURDOT à FLEURY LES AUBRAIS. Un compte rendu est remis en séance aux membres présents.

Une réflexion est menée pour l'organisation de stages la saison prochaine avec obligation de logement pour les stagiaires.

Michèle ROUILLY informe le comité directeur que Delphine ROUILLY et Nancy MASSONNET sont toutes deux en formation ce week-end pour l'obtention du BF5 NAT SYNCHRO.

BILAN D'ACTIVITE WATER POLO

Elisabeth KLEIN présente un bilan du début de saison du water-polo régional (voir compte rendu).

Un regroupement est prévu à Orléans les 30 et 31 mars 2013 pour faire une évaluation en vue de monter une équipe régionale qui participera à la coupe de France des régions waterpolo. Cette compétition se tiendra à MULHOUSE du 9 au 14 juillet 2013.

Elisabeth informe le comité de l'intention de créer une page FACEBOOK water-polo. Le comité régional n'y voit pas d'inconvénient mais elle ne doit pas être sous le timbre du comité du CENTRE.

Une réunion de la commission water-polo est prévue le jeudi 18 avril 2013 soir.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION FORMATION

Patrick GASTOU, Président de la commission de formation des cadres, souligne les éléments principaux du compte rendu de la première réunion de sa commission.

En outre :

- la priorité de la formation pour la prochaine saison doit être donnée au PASS SPORT DE L'EAU et à la préparation athlétique du nageur ;
- il estime que l'ERFAN peut se positionner pour prendre en charge la formation du CAEP MNS ;
- il va relancer le partenariat avec le CREPS en rappelant aux dirigeants de cet organisme qu'ils étaient bien heureux de se reposer sur l'ERFAN pour certaines formations.

BILAN D'ACTIVITE NAGEZ-FORME-SANTE

En l'absence de Danièle GASTOU, chargée de mission NAGEZ FORME SANTE, Patrick commente la présentation réalisée par Danièle.

Il est rappelé que la politique de l'ETAT est axée sur le SPORT et la SANTE. Il y a donc une volonté affichée du CNOSF et de la FFN de s'y impliquer. Danièle a fait un bilan des actions menées en région Centre dans ce domaine depuis 2008. Il en ressort qu'il y a eu un fort investissement mais pour un piètre résultat au final. Elle propose de faire le tour des clubs pour communiquer sur le sujet.

Christophe évoque l'initiative en cours du club de Bourges dans ce domaine mais il y a des difficultés à former un éducateur. Un débat s'instaure sur l'intérêt du NAGEZ FORME SANTE.

POINT SUR LA LABELLISATION ET LA SSU

Jean-Louis BERAUDY, chargé de mission LABELLISATION, fait un point sur le nombre de clubs labellisés en région Centre. Ce nombre est jugé insuffisant. Il propose de refaire une campagne de sensibilisation auprès des clubs sur ce thème. Les collectivités territoriales ont bien reçu l'information.

Pour le niveau de labellisation ANIMATION, Dominique LEFEBURE précise qu'il a proposé à Cécile DUCHATEAU une version allégée du dossier de candidature.

Concernant la SSU, Jean-Louis fait un point de situation. Après plusieurs réunions, on s'oriente vers une solution s'appuyant sur un projet proposé par l'ASPTT. Celui-ci semble donner satisfaction à l'ensemble des parties prenantes. Les principes retenus sont :

- la clarté sur le plan financier ;
- un engagement du club dans le processus de la labellisation ;
- le comité du Centre doit avoir un regard sur le contenu pédagogique avec comme critères : le niveau de l'encadrement, le niveau d'entrée et les conditions d'entraînement.

Jean-Paul ELIZONDO a proposé un projet de convention. Le comité directeur délègue au bureau le soin d'aller plus loin dans ce dossier.

BILAN D'ACTIVITE DES MAITRES (ajouté à l'ordre du jour par le président)

Janine VENZAC, chargée de mission des maitres, présente un bilan de début de saison pour cette catégorie :

- organisation des interclubs le 16 décembre 2012 à CHATEAUDUN avec 22 équipes engagées soit 230 nageurs pour 15 clubs représentés. Les EN TOURS se classent 1^{er} avec 12036 points, BOURGES 2^{ème} avec 11778 points et CHARTRES 3^{ème} avec 11430 points. Très bonne ambiance.
- organisation des championnats régionaux le 20 janvier 2013 à BLOIS avec 196 participants pour 30 clubs du Centre et 1 club extérieur. Le mauvais temps du dimanche a dissuadé un grand nombre de nageurs.
- organisation des championnats de France d'hiver des maîtres à CHARTRES du 7 au 10 mars 2013. Il y avait 26 clubs du Centre représentés avec 175 participants (les plus fortes participations de nageurs est à mettre au crédit du CMN [32], de l'US VENDOME [19] et de l'US CHAMBRAY LES TOURS [15]). Très bonne organisation du club de Chartres et un grand merci à Philippe HOARAU et son équipe de bénévoles que malheureusement le président de la FFN a oublié dans son discours du dimanche matin. Denise FELTZ de l'AS GIEN a remporté 6 médailles d'or sur les 6 épreuves engagées et a reçu une récompense pour sa deuxième place sur le circuit fédéral maître 2012.

POINT SUR LES FINANCES

Olivier DUPAS, trésorier général, présente un bilan financier au travers d'un document remis en séance.

La situation au 28 février 2013 est saine. Les comptes de la BNP seront prochainement supprimés. Le comité directeur aura à se positionner, lors de sa prochaine réunion, sur le maintien de certains bons boursiers.

Il remercie Patrick SCALA, précédent trésorier, pour l'aide efficace apportée dans la phase de transition.

Pour la gestion salariale, le comité du CENTRE fait appel aux services d'un organisme extérieur : profession sport du Loiret.

Olivier DUPAS évoque le besoin d'avoir un maximum d'informations financières sur les actions menées par les commissions ou autres. Le bureau propose donc la mise en place d'un processus à base de fiche action. Cette dernière a été élaborée par Dominique LEFEBURE.

En préambule, Dominique rappelle que le principe des fiches actions existe au comité régional depuis 2008 et que cela est tombé, peu à peu, en désuétude. Il a créé un fichier EXCEL qui servira de support à l'élaboration de la fiche action. Elle doit être de plus en plus renseignée (ou complétée) en fonction de la position de l'action dans le temps. Il y a quatre états retenus :

- l'état initial : la fiche action doit être initiée avant la fin juin précédant la saison concernée par l'action afin que le trésorier puisse la prendre en compte dans le budget prévisionnel ;
- l'état intermédiaire : est utilisé pour informer le comité ou le bureau de toutes évolutions financières majeures ;
- l'état validation : la fiche action est à établir trois à quatre semaines avant le début de l'action ;
- l'état final : la fiche action est renseignée à titre de compte rendu.

Dominique transmettra aux membres du comité le modèle de fiche action dès que possible.

QUESTIONS DIVERSES

Michèle ROUILLY demande s'il est possible d'envoyer un officiel NAT SYNCHRO de la région en tant que stagiaire dans des compétitions nationales. Michel SAUGET précise que cela existe déjà en natation course avec la désignation d'officiel A en immersion. Le comité donne un accord de principe et demande l'établissement d'une fiche action.

Serge COHEN demande l'autorisation d'acheter des polos pour les officiels « A ». Michel SAUGET précise qu'il appartient de respecter le partenariat du Comité avec ARENA. Une demande de devis sera faite à la société avant toute commande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 heures 10.